

CACES R489 - CHARIOTS DE MANUTENTION Cat. 1, 2, 3, 4, 5 et 6





Public

Toute personne de l'entreprise, utilisatrice de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté souhaitant faire reconnaître leur capacité à conduire en sécurité au moyen d'un « test CACES® » apte médicalement et non débutant, amenée à conduire ce type d'engins

Pré-requis

Stagiaire(s)

- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- # Bonne compréhension de la langue française
- # Maîtrise de la conduite de l'engin de la catégorie
- # Équipements de Protection individuelle :
- → Pour la partie pratique, les participants devront être équipés de chaussures de sécurité, d'un vêtement haute visibilité (type gilet jaune)
- → Gants de manutention
- # Pièces d'identité des participants

Matériel/Engin(s)

- # Matériel mis à disposition par l'entreprise pour le CER 92 :
- Une salle permettant les projections
- Appareil correspondant à la catégorie concernée conforme à l'annexe 4 de la Recommandation (voir R 489)
- Diverses charges
- Déclaration de conformité CE pour chaque appareil utilisé (ou présence du logo CE sur la plaque constructeur)
- # Rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois sans anomalie concernant la sécurité, pour chaque appareil utilisé.
- Dotice d'utilisation en français pour chaque appareil utilisé

Modalités et délais d'accès

- ⊕ Contact via le site internet ou par mail (<u>contact@cer92.asso.fr</u>) réponse sous 48 heures
- Présentiel
- # Pièce d'identité des participants



Durée

Formation initiale (hors test):

1 jour pour la théorie, et 1 jour pour la pratique par catégorie (1 à 2 heures par personne)

Formation recyclage (hors test):

0,5 jour à 1 jour pour la théorie, et 0,5 jour à 1 jour par catégorie pour la pratique (durée aménageable selon les catégories concernées et le nombre de participants).

Test (initial ou recyclage):

1 heure pour l'épreuve théorique, et 0,5 heure à 1 heure par personne pour l'épreuve pratique.



<u>Lieu</u>

Entreprise ou plateforme technique



<u>Accessibilité</u>

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques.



Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite et cela en toute sécurité Obtenir le CACES de la catégorie concernée



Animation

Formateur en Prévention Sécurité et Testeur certifié



CACES R489 - CHARIOTS DE MANUTENTION Cat. 1, 2, 3, 4, 5 et 6





Méthode pédagogique

- Apports théoriques avec utilisation de supports pédagogiques projetés
- # Exercices pratiques et mises en situations à partir de cas rencontrés par les stagiaires
- # Remise d'un support de formation



Modalités d'évaluation

Test théorique + Test pratique

Sanction

Attestation de formation et CACES



<u>Contenu</u>

- Connaissances générales.
- Dispositions réglementaires
- Principaux types de Chariots et catégorie de CACES : changements de réglementation.
- # Technologie des chariots
- Notions élémentaires de physique, stabilité.
- # Risques liés à l'utilisation.
- Prise de poste, vérifications d'usage.

- # Modalités d'exploitation.
- Conduite et manœuvres : prise de poste / positionnement / déplacements etc....
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien,
- # Maintenance. Vérifications
- TESTS Théorique et pratique



Législation

Article R. 4323-55 du code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 - Circulaire DRT 99-7 du 15 juin 1999



Tarif(s)

INTER: 720€ HT/ personne (150Eur / catégorie supplémentaire) – INTRA: voir devis

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non